

Les relations sociales, la formation de l'État au début de l'ère moderne et le nettoyage religieux : contribution à la sociologie historique des clôtures sociales

Social Relations, Formation of the State at the beginning of the Modern Era, and Religious Cleansing: a Contribution to the Social Closures of Historical Sociology

Las relaciones sociales, la formación del estado en el inicio de la era moderna y la limpieza religiosa: la contribución de la sociología histórica de los límites sociales

Frédéric Guillaume Dufour

Number 52, Winter 2012

Le renouvellement de la sociologie historique marxiste des relations internationales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017281ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017281ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dufour, F. G. (2012). Les relations sociales, la formation de l'État au début de l'ère moderne et le nettoyage religieux : contribution à la sociologie historique des clôtures sociales. *Cahiers de recherche sociologique*, (52), 161–189. <https://doi.org/10.7202/1017281ar>

Article abstract

This article offers an analysis of the social origins of the religious and political conflicts in the Iberian Peninsula during the XVth century. The theoretical argument mobilizes both an analysis of social closures and an analysis of the generative grammar of social property regimes in order to reconstruct the logic of social conflicts during the era of absolutist consolidation. The empirical section reconstructs the contentions and conflicts which lead to the framing of the *Conversos* under the statutes of pure blood. The author argues that even though Medieval Spain did not developed a scientific theory of "races", the administrative authority did developed a form of social closure grounded on heredity with lethal consequences for the Jewish population of Spain.

Tous droits réservés © Athéna éditions, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les relations sociales, la formation de l'État au début de l'ère moderne et le nettoyage religieux : contribution à la sociologie historique des clôtures sociales¹

FRÉDÉRIK GUILLAUME DUFOR

Les puissances qui ont colonisé les Amériques provenaient de royaumes médiévaux montrant une propension à l'intolérance et à la persécution ethnoreligieuse, à l'expansion territoriale, à l'implantation coloniale, à imposer leur arrogance aux peuples assujettis, et à la justification théologique de l'esclavage et de l'exclusion raciale².

« C'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif³ ». La tolérance de Montaigne n'était pas chose commune au XVI^e siècle. Sa mère était une immigrante juive de l'Espagne catholique où une politique d'épuration religieuse avait entraîné l'expulsion des Juifs en 1492⁴.

1. Je voudrais remercier Benno Teschke, Thierry Lapointe et Samuel Knafo pour leurs commentaires sur des versions préliminaires de ce texte, ainsi que Michael Brown et Sandra Whitworth pour leurs commentaires sur des sections provenant de ma thèse de doctorat : *The Modern Era and the Transformation of Anti-Judaism*, Department of Political Science, York University. Mes remerciements également à Robert Brenner, Rogers Brubaker et Michael Mann pour leur encadrement au *Centre for Social Theory and Comparative History* dans le cadre des recherches menant à cet article.
2. Robin Blackburn, *The Making of New World Slavery. From the Baroque to the Modern 1492-1800*, Londres et New York, Verso, 1998, p. 33.
3. Montaigne cité dans Barrington Moore Jr., *Moral Purity and Persecution in History*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 43.
4. La pratique d'expulsion collective de la communauté juive avait débuté en Angleterre et en Italie en 1290. Dans la plupart des cas où les organisations politiques étaient suffisamment centralisées, les autorités médié-

Sous l’Inquisition entre 1478 et 1808, « on brûla au bûcher 32 000 hérétiques, dont la plupart étaient des *conversos*⁵ ».

La sociologie historique des clôtures sociales

Que nous enseigne le cas de l’expulsion des Juifs de l’Espagne catholique sur les dynamiques et les processus de la sociologie historique des clôtures sociales? Avant la fin de la Guerre froide, la sociologie historique de l’international s’est rarement penchée sur les cas d’exclusion, de différence et de racisme même si ceux-ci contribuent clairement à expliquer les dynamiques violentes entre différentes organisations politiques. Cette négligence au sein de la discipline mena à une sous problématisation des politiques d’assimilation forcée, de nettoyage ethnique et religieux, et de migration et conversions coercitives qu’accompagnent généralement les processus de formation étatique. Après la Guerre froide, les politiques de nettoyage ethnique dans les Balkans, le génocide rwandais et les crises actuelles au Darfour, au Mali et ailleurs ont fait rejaillir les limites des théories de la violence organisée qui ne prennent pas en compte ces dynamiques. La plupart des conflits meurtriers depuis 1989 se sont produits à l’intérieur de frontières étatiques. Lorsque confronté à la violence organisée dans un monde post-bipolaire, on peut d’une part interpréter les relations internationales contemporaines à travers une lunette simpliste, par exemple en usant d’une rhétorique de civilisations et de barbares. On peut tenter d’autre part de comprendre les dynamiques sociales et organisationnelles de la formation de groupes ethniques, nationaux et racialisés en tenant compte de toutes leurs complexités historiques et surtout sociologiques. Ce texte veut contribuer aux efforts de la deuxième voie.

Les sociologues et les historiens qui se sont intéressés au nationalisme et aux variations des États-nations modernes l’ont fait principalement à l’extérieur du champ d’étude des RI⁶. Ces théories ont contribué à l’historicisation de la catégorie de *nation* tout en critiquant sa réification et sa mobilisation au sein de la notion d’*intérêt national*. Des chercheurs constructivistes en RI ont porté attention au nationalisme et aux processus de construction

vales mirent en œuvre des politiques non seulement de confinement et d’exclusion, mais d’expulsion des Juifs et quelques fois des Lombards de leur territoire pendant l’ère féodale (France 1182, 1306, 1322 ou 1327, 1394; Alsace 1349, 1388; Bruxelles 1370; Espagne 1492; Portugal 1497; Bohême 1541; Autriche 1544 et 1572...).

5. Eli Kedourie (dir.), *Spain and the Jews: the Sephardi Experience 1492 and After*, Londres, Thames & Hudson, 1992, p. 16.
6. Benedict Anderson, *Imagined Communities*, New York et Londres, Verso, 1991; Ernest Gellner, *Nations and Nationalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983; Miroslav Hroch, *Social Preconditions of National Revival in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985; Eric Hobsbawm, *Nations and Nationalism Since 1780. Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999; Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe*, Paris, La Découverte, 1988.

étatique. Selon certains d'entre eux, l'identité étatique est un phénomène bien réel et on doit en expliquer les modalités à l'aide d'une reconstruction de relations sociales intersubjectives⁷. Au sein des débats entre différentes branches du constructivisme, les poststructuralistes et les féministes ont poussé plus avant la critique de la réification néoréaliste de l'amalgame État-nation-souveraineté⁸. Contrairement à leurs collègues en histoire sociale, les sociologues historiques se sont pour leur part très peu penchés sur l'historicité des mécanismes d'exclusion sociale basée sur l'hérédité et la couleur. Les contributions les plus importantes sont venues du côté des chercheurs et chercheuses féministes et postcoloniaux qui ont insisté sur le rôle joué par des généalogies impériales et raciales dans les relations internationales contemporaines. Elles ont analysé, en particulier, les identités subordonnées à l'identité nationale et hégémonique⁹.

La tradition sociologique wébérienne met pourtant l'accent sur les stratégies qu'utilisent des groupes en compétition pour s'accrocher à des cadres institutionnels ou à des catégories d'aliénation qui créent ou reproduisent des clôtures sociales, favorisant ainsi l'accès monopolistique d'un groupe à des ressources spécifiques¹⁰. Récemment, on trouve des développements stimulants de cette tradition dans les travaux de Charles Tilly sur les inégalités durables et ceux de Rogers Brubaker sur l'ethnicité et le nationalisme¹¹. Tilly cherche à cartographier les mécanismes sociaux qui contribuent à la reproduction des inégalités durables dans l'histoire. Il analyse les combinaisons des mécanismes sociaux (exploitation et niche d'accumulation d'opportunités) qui ont tendance à renforcer ou à relâcher leur reproduction. Dans *The Politics of Collective Violence*, il étend sa théorie organisationnelle des inégalités dans le but de montrer comment ces mécanismes peuvent expliquer un vaste éventail de variations dans les dynamiques de violence politique. Le modèle de Tilly est remarquable lorsqu'on le considère du point de vue de la relation entre son potentiel heuristique et sa parcimonie. Michael Mann souligne

-
7. Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
 8. Jens Bartelson, *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995; David Campbell, *Writing Security. United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press, édition révisée, 1998.
 9. Cynthia Enloe, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense Out of International Politics*, Londres, Pandora, 1989; M. Jacqui Alexander et Chandra Talpade Mohanty (dir.), *Feminist Genealogies, Colonial Legacies, Democratic Futures*, New York, Routledge, 1997.
 10. Max Weber, « Open and Close Economic Relationships », *Economy and Society. Volume 1*, Berkeley, University of California Press, 1968, p. 341-348; Andreas Wimmer, « Who Owns the State? Understanding Ethnic Conflict in Post-Colonial Societies », *Nations and Nationalism*, vol. 3, n° 4, 1997, p.631-665.
 11. Rogers Brubaker et Frederick Cooper, « Identité », *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010, p. 81-123; Rogers Brubaker, Mara Loveman et Peter Stamatov, « Ethnicity as Cognition », *Theory and Society*, vol. 33, n° 1, 2004, p. 31-64; Rogers Brubaker, « Ethnicity Without Groups », *Archives européennes de sociologie*, vol. 43, n° 2, 2002, p. 163-189; Charles Tilly, *Durable Inequality*, Berkeley et Londres, California University Press, 1999; Charles Tilly, *The Politics of Collective Violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

cependant que les sociologues devraient rester prudents quant au niveau d'abstraction de cette théorie :

La portée conceptuelle de Tilly est si grande qu'elle dépasse largement son emprise. La limite majeure est la suivante : malgré sa prétention à expliquer l'inégalité, il se concentre sur les mécanismes plutôt que sur les causes. Puisque dans sa théorie, les causes doivent évidemment valoir pour des processus à très long terme qui font en sorte d'« installer » l'exploitation et l'accumulation, il est requis de procéder à une analyse historique de leur émergence¹².

Le projet du sociologue Rogers Brubaker est de nature différente. Il s'agit d'un engagement analytique envers différentes théories de l'identité et d'une tentative d'effectuer un tournant bourdieusien au sein de la sociologie de l'ethnicité, du nationalisme et des clôtures sociales. Son ambition se situe sur le plan d'un changement de paradigme dans la manière de concevoir les principales catégories d'analyse du champ. Les chercheurs, dans ce champ, ont selon lui trop longtemps tenu pour acquis que les catégories de *race*, *nation* et *ethnie* étaient des catégories d'analyse correspondant à des groupes clairement identifiables dans le monde. Ce faisant, ils contribuent à la création d'un *penchant ethnique* dans le champ, ainsi qu'à la réification de ces catégories. Brubaker soutient quant à lui que ce sont des catégories *pratiques*, qu'elles accomplissent quelque chose dans le monde¹³. Elles constituent des schèmes cognitifs particuliers aux cadres ethniquement définis. Les sociologues devraient examiner ces cadres, au lieu d'examiner les dynamiques sociales *à travers* ceux-ci. C'est à travers ceux-ci que se constituent les discours rhétoriques et politiques mobilisés par les entrepreneurs politiques : la *langue politique*. Les théories de l'ethnicité devraient par conséquent tenter de saisir les axes de variation et les contextes de mobilisation sociale de ces schèmes cognitifs, institutionnel et pratique¹⁴. Nous reviendrons à ces développements théoriques plus bas.

Dans la première partie de ce texte, je traiterai d'un penseur qui a influencé la constellation poststructuraliste sur ces questions : Michel Foucault. Il est inutile de souligner l'étendue de l'influence de Foucault dans la communauté des chercheurs et chercheuses qui s'intéressent à la notion de biopouvoir en lien avec les dynamiques de violence politique organisée. Je présenterai ici une critique de quelques aspects de sa généalogie et de sa périodisation du racisme moderne en lien avec cette théorie. J'analyserai les rapports entre les relations sociales de propriété, les stratégies de reproduction sociale et l'institutionnalisation de grammaires d'exclusion à l'aide de la théorie des

12. Michael Mann, « The History of Previous Society is the History of Durable Dichotomies », *Contemporary Sociology*, vol. 28, n° 1, 1999, p. 30.

13. Rogers Brubaker, *op. cit.*, p. 166.

14. *Ibid.*; Rogers Brubaker, *Nationalism Reframed*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

relations sociales de propriété à laquelle j'incorporerai des idées tirées de la sociologie des clôtures sociales de Brubaker. Les travaux de Foucault sur la biopolitique tentent d'offrir une généalogie du racisme biologique en tant que stratégie du pouvoir d'État. Cette théorie attire notre attention sur la formation généalogique de différents régimes d'exclusion entremêlés au sein de pratiques discursives. Dans la théorie de Foucault, ce sont des formations discursives ayant émergé après la Révolution française qui ont rendu possibles les mécanismes d'exclusion racialisée¹⁵. Le racisme d'État appartient ici à la catégorie d'exclusion à l'œuvre dans le monde moderne. J'examinerai cette théorie plus avant dans ce qui suit.

Une analyse en termes de relations sociales de propriété des notions de contexte et de racisme chez Foucault

La thèse de ce texte concerne un aspect de la théorie foucauldienne de la biopolitique : l'institutionnalisation du racisme biologique en tant que politique d'État. Mon argument comporte trois étapes. Premièrement, je présente l'analyse de l'émergence de la biopolitique formulée par Foucault dans *Il faut défendre la société*. Deuxièmement, je propose comme argument contre-factuel une analyse des institutions hégémoniques de la péninsule ibérique au XV^e siècle en termes de relations sociales de propriété, en mettant l'accent sur les luttes sociales qui ont mené à l'institutionnalisation de nouveaux mécanismes d'exclusion basés sur l'hérédité. Mon argument viendra nuancer l'affirmation voulant que l'émergence de la biopolitique au XIX^e siècle ait entraîné un *changement de paradigme* dans le développement de l'antijudaïsme. M'appuyant sur une analyse des relations sociales de propriété comme point de départ, plutôt que sur une généalogie des pratiques discursives et une macro-théorie du racisme, je présenterai les dynamiques basées sur l'hérédité façonnant des clôtures sociales dans l'Europe prémoderne. Plus précisément, je soutiens qu'on obtient une meilleure compréhension de l'histoire sociale de l'antijudaïsme dans la péninsule ibérique et de l'internationalisation d'un code légal d'exclusion accompagnant la conquête de l'Amérique lorsqu'on prête attention à leur enchâssement dans le développement de dynamiques particulières de relations sociales de propriété dans les royaumes de Castille, d'Aragon et de Léon.

Je ne soutiens pas que le racisme *devait* émerger dans cette période. Je ne suggère pas que l'on doive considérer ce cas comme *la première* émergence d'une régulation de clôture sociale basée sur une doctrine de la race ou de la pureté du sang. Je soutiens au contraire qu'il est difficile de substantifier de

15. Michel Foucault, *Il faut défendre la société*, Paris, Éditions Gallimard, 1997.

telles affirmations fonctionnalistes et primordialistes sur le plan empirique, et qu'elles ont tendance à procéder *a posteriori*. Je soutiens que 1) le chemin vers l'absolutisme dans l'« Espagne » du XV^e siècle a comporté des dynamiques et des mécanismes d'exclusion souvent attribués à l'ère *moderne* et que 2) mettre l'accent sur la dialectique des relations sociales de propriété et des grammaires d'exclusion nous procure des outils pour en comprendre les origines sociales.

Dans les sections qui suivent la présentation des hypothèses de Foucault sur l'émergence du racisme biologique, je soutiens contre celui-ci que la description du racisme d'État comme un mécanisme d'exclusion hérité de la lignée généalogique de la Révolution française est en partie trompeuse, puisqu'elle nous empêche de poser d'importantes questions quant aux formes d'exclusion prémodernes, incluant les mécanismes niant la ressemblance sur les bases de l'hérédité.

Dans *Il faut défendre la société*, Foucault se penche sur la généalogie du racisme biologique en tant que mécanisme de pouvoir d'État en Europe. Après un chapitre dédié à l'évolution des discours de la lutte des races en Europe, Foucault fait un pas en arrière au chapitre suivant lorsqu'il soutient qu'il souhaitait appréhender l'« analyse de l'État, de ses institutions et de ses mécanismes de pouvoir »¹⁶. Sa thèse sur les origines du racisme biologique forme un axe si central de sa théorie de la biopolitique qu'il est impossible de la détacher de l'architecture de la thèse biopolitique ou de la laisser telle quelle, incontestée, au sein de cette architecture. Il résume sa thèse centrale ainsi : « La race, le racisme, c'est la condition d'acceptabilité de la mise à mort dans une société de normalisation. [...] Si le pouvoir de normalisation veut exercer le vieux droit souverain de tuer, il faut qu'il passe par le racisme »¹⁷.

Dans son cours du 3 mars 1976, Foucault relie l'émergence d'un « discours politico-historique » au développement subséquent de la problématique biologique. Par conséquent, le champ et le discours politico-historiques se sont constitués au début du XVIII^e siècle autour de différents éléments qui vont à la fois vers l'avant et vers l'arrière dans les analyses de Foucault : la pensée politique radicale anglaise, la réaction conservatrice de la noblesse à la Révolution française, le colonialisme, le libéralisme et le capitalisme¹⁸. Ce champ créa les conditions de possibilité de l'émergence et de l'autonomisation de nouvelles stratégies de pouvoir/savoir mobilisées dans trois sous-champs : un premier autour des nationalités (philologie), un autre autour des

16. *Ibid.*, p. 75.

17. *Ibid.*, p. 228.

18. *Ibid.*, p. 67, 169 ; Michel Foucault, *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Éditions Gallimard, 2001, p. 210, 818.

classes (économie politique) et un troisième autour des races (biologie). Il créa également l'émergence de la biopolitique¹⁹.

La théorie de Foucault possède trois dimensions importantes. 1) Sur le plan ontologique, l'explication de l'émergence d'un dispositif biologique opère sur le plan discursif; on doit chercher ses conditions de possibilités dans les grammaires génératives d'un autre champ de savoir. 2) Sur le plan théorique, l'*explanans* de l'émergence de la biopolitique est: a) la formation discursive rendue possible par le discours politico-historique du XVIII^e siècle²⁰, ou b) le capitalisme²¹, ou c) le libéralisme²². 3) Sur le plan empirique, Foucault soutient que c'est seulement avec l'émergence de la biopolitique que l'on «voit apparaître» des institutions et des pratiques sociales préoccupées par l'habitation, la population, la santé, la race, les migrations et «les conditions de vie dans une ville²³».

Foucault identifie différentes formations discursives modernes dans l'histoire européenne en fonction de la façon dont procède l'analyse de l'«État, ses institutions et ses mécanismes de pouvoir²⁴». Chaque formation discursive organise le savoir historique selon des fonctions et des catégories spécifiques. Le discours de la lutte des races émerge au XV^e et XVI^e siècle. Foucault insiste sur le fait qu'on ne conçoit pas encore la *race* en termes biologiques. Dans ce contexte, la race dénote plutôt «un certain clivage historico-politique²⁵». Ce discours crée les conditions de possibilité de récits cumulatifs modernes ainsi que les conditions qui rendent possibles les discours d'exclusion. Il ne possède toutefois pas l'aspect permanent et totalisant du racisme biologique moderne.

Vers la fin du XVIII^e siècle, le discours de la lutte des races instrumentalisé par les membres de la noblesse est mis au défi par une autre stratégie discursive rendue possible par le champ historico-politique: le discours révolutionnaire de la lutte des classes. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le discours de la lutte des races biologiques a émergé en réaction à ce discours et marque un moment clé dans la montée du racisme moderne. Foucault écrit: «Le racisme c'est, littéralement, le discours révolutionnaire, mais à l'envers²⁶». C'est seulement à ce point que l'on assiste à l'émergence du racisme biologique. Dans les mots de Foucault: «Lorsque le thème de

19. Pour une interprétation différente de la naissance de la biopolitique dans les travaux de Foucault; *Ibid.*, p. 210, 723, 818, 1012-1013.

20. M. Foucault, *Il faut défendre...*, *op. cit.*

21. M. Foucault, *Dits et écrits...*, *op. cit.*, p. 210.

22. *Ibid.*, p. 818.

23. *Ibid.*, p. 1012.

24. M. Foucault, *Il faut défendre...*, *op. cit.*, p. 75.

25. *Ibid.*, p. 67.

26. *Ibid.*, p. 71.

la pureté de la race se substitue à celui de la lutte des races, je crois que le racisme est né²⁷». Le racisme biologique devient donc une technologie de pouvoir centrale de la biopolitique moderne puisqu'il met de l'avant que l'État doit préserver la *pureté* de la race : «... le thème de la société binaire, partagée entre deux races, deux groupes étrangers par la langue, le droit, etc., va être remplacé par celui d'une société qui sera, au contraire, biologiquement moniste²⁸».

Foucault est très clair lorsqu'il s'agit d'attribuer les caractéristiques clés du racisme moderne :

C'est ainsi que vous voyez apparaître quelque chose qui va être justement le racisme. Reprenant, reconvertissant, mais en les détournant, la forme, la visée et la fonction même du discours sur la lutte des races, ce racisme se caractérisera par le fait que le thème de la guerre historique – avec ses batailles, ses invasions, ses pillages, ses victoires et ses défaites – sera remplacé par le thème biologique, post-évolutionniste, de la lutte pour la vie. Non plus bataille au sens guerrier, mais lutte au sens biologique : différenciation des espèces, sélection du plus fort, maintien des races les mieux adaptées, etc. [...] Elle aura simplement ceci, qu'elle sera menacée par un certain nombre d'éléments hétérogènes, mais qui ne lui sont pas essentiels, qui ne partagent pas le corps social, le corps vivant de la société, en deux parties, mais qui sont en quelque sorte accidentels²⁹.

Plus tard, de telles conceptions racistes s'institutionnalisèrent dans la forme du racisme d'État qui devint, au cours du XIX^e ou du XX^e siècle, une doctrine biologique à part entière.

Une approche relationnelle du racisme

Il ne fait aucun doute que les sept décennies entre l'Âge de l'Empire et la fin de la Deuxième Guerre mondiale (1875-1945) furent le théâtre d'une expansion majeure de champs de pouvoir/savoir (eugénisme, biologie criminelle, anthropologie, philologie, géopolitique) qui supportèrent et constituèrent un éventail d'institutions racistes dans plusieurs États, avec les conséquences les plus meurtrières en Allemagne nazie. Je soutiens qu'il y a toutefois une limite empirique à cette analyse de la « modernité » du racisme biologique tout comme à celle du *contexte* d'émergence de pratiques sociales que Foucault fait dériver de la naissance de la biopolitique. L'invention de plusieurs de ces pratiques sociales n'a pas attendu la naissance de la biopolitique, bien qu'il ne fasse aucun doute qu'elles aient atteint un niveau de systématisation scientifique auparavant inégalé grâce au développement des sciences sociales et naturelles au cours du XIX^e siècle.

.....
27. *Id.*

28. *Ibid.*, p. 70.

29. *Id.*

Cette observation m'amène à proposer une approche alternative des grammaires d'exclusion. Je soutiens que lorsqu'elle s'interroge sur le racisme, la littérature en sciences sociales et en histoire construit la plupart du temps des idéaux-types de l'amalgame de mécanismes ou de discours d'exclusion ayant fusionné pour reconstruire la conception raciste du monde à la fin du XIX^e siècle. Par exemple, Foucault soutient que le terme « racisme » devrait décrire un : « épisode, particulier et localisé, de ce grand discours de la guerre ou de la lutte des races au 19^e siècle³⁰ ». Ces idéaux-types se composent dans la majorité des cas de séries de mécanismes sociaux parmi lesquels on retrouve les suivants : une théorie des races et de la supériorité raciale ; une théorie de la civilisation (comprenant des civilisations supérieures et d'autres inférieures) ; une théorie de l'histoire où la lutte des races est le mécanisme clé et l'horizon ; une conception romantique de la guerre ; l'ultranationalisme ; un fétichisme de l'esthétique néo-classique ; un modèle colonial du monde ; une conception darwinienne ou néo-évolutionniste de l'humanité³¹. Des raisons historiographiques évidentes expliquent que les théoriciens du social en viennent à construire un idéal-type du racisme à partir de la synthèse de ces mécanismes : ils faisaient incontestablement partie des idéologies racistes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e.

Je ne conteste pas ce point empirique. Ce que je propose est une approche complémentaire orientée sociologiquement. Pour sociologiser davantage nos interrogations à propos du racisme ou de sa spécificité en tant que mécanisme d'exclusion, on peut poser des questions beaucoup plus restreintes, comme : à partir de quand a-t-on commencé à exclure certaines catégories d'individus sur la base de leur hérédité ou de leur lignée ? L'exclusion basée sur l'hérédité et celle basée sur la couleur fonctionnent-elles de la même manière, ou entraînent-elles des formes différentes de clôtures sociales ? Comment expliquer leurs variations ? Comment ces pratiques sociales varient-elles dans des contextes historiques différents ? J'ajoute aussi que des éléments intéressants surgissent lorsqu'on met l'accent sur des catégories d'aliénation basées sur la lignée ; la tradition ; la nationalité ; l'humanité en opposition aux sphères de l'animalité ou du mal ; la religion ; la couleur ; le « sang » ; la « moralité » ; le langage, au lieu de chercher un amalgame idéal-typique de tous ces mécanismes. On permet ainsi à l'analyse de rendre compte de la dissémination et de la mobilisation de ces catégories spécifiques dans des idéologies politiques et théologiques variées (credo religieux, libé-

30. *Ibid.*, p. 57.

31. Christian Delacampagne, *Une histoire du racisme*, Paris, Librairie Générale Française, 2000 ; George M. Fredrickson, *Racism. A Short History*, Princeton, Princeton University Press, 2002 ; George L. Mosse, « Racism and Nationalism », *Nations and Nationalism*, vol. 1, n° 2, 1995, p. 63-73.

ralisme, socialisme, fascisme), incluant au cours des périodes prémodernes³². Il apparaît ainsi une grammaire plus diversifiée de la genèse et de la dissémination de ces catégories³³.

La thèse selon laquelle le parcours de plusieurs de ces catégories d'exclusion débute avec l'ère moderne limite l'horizon de la sociologie historique de l'exclusion. Cela réifie une image de l'ère moderne détachée des contextes sociaux prémodernes et nous empêche de saisir le caractère inégal de l'exclusion dans le cadre des différentes trajectoires de consolidation absolutiste en Europe. Dans ce qui suit, toutefois, je me penche essentiellement sur l'historicité de l'exclusion sociale basée sur l'hérédité ou la lignée.

Cette approche des clôtures sociales possède des avantages cognitifs. Premièrement, elle évite la stratégie circulaire qui commence par la construction inductive d'un idéal-type du racisme à partir d'un amalgame d'éléments de l'historiographie du XIX^e siècle et passe ensuite à une enquête sur l'origine historique de cet idéal-type pour finalement le trouver... dans les racines de ce même siècle. Un second avantage réside dans le fait qu'elle souligne un large éventail de contradictions d'ordinaire occultées par les stratégies explicatives structuralistes. Troisièmement, le questionnement du parcours de catégories d'exclusion plus étroites, comme celle de l'exclusion basée sur l'hérédité, permet de reconstruire la variation de pratiques d'exclusion à partir de catégories qui, à première vue, ne semblent pas « raciales ». Quatrièmement, elle permet d'interroger en profondeur les rapports entre les relations sociales d'exclusion prémodernes et modernes au lieu de présupposer qu'elles ont été inventées par *les Modernes*.

M'appuyant sur des arguments avancés par des historiens de l'Espagne du XV^e siècle, je soutiens que l'institutionnalisation de l'exclusion à l'œuvre dans le contexte des relations entre catholiques, Juifs et *conversos* dans la péninsule ibérique de cette époque se basait sur une doctrine de l'hérédité qui n'était plus un cas « traditionnel » d'antijudaïsme, mais une doctrine de la pureté du sang. Dans ce contexte sociohistorique spécifique, l'indicateur du caractère raciste de cette doctrine est que le baptême a cessé d'être un mécanisme permettant de se défaire du statut de « judéité ». Je ne soutiens pas qu'à partir de cette période le baptême chrétien cessa *définitivement* de

32. Cette approche adopte une perspective similaire à celle de Norbert Elias; Norbert Elias, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Éditions Fayard, 1997.

33. Voir par exemple les études intéressantes sur l'émergence et la transformation de la catégorie de « whiteness », Theodore T. Allen, *The Invention of the White Race. 2 Volumes*, Londres et New York, Verso, 1994-1997; Matthew Frye Jacobson, *Whiteness of a Different Color. European Immigrants and the Alchemy of Race*, Cambridge, Harvard University Press, 1999; d'eurocentrisme; J. M. Blaut, *The Colonizer's Model of the World. Geographical Diffusionism and Eurocentric History*, New York, The Guilford Press, 1999; et de la catégorie de « nation »; Patrick J. Geary, *The Myth of Nations. The Medieval Origins of Europe*, Princeton, Princeton University Press, 2002.

constituer un rituel institutionnel par lequel les Juifs pouvaient se défaire de ce qui était socialement construit comme la « judéité ». Je soutiens que c'est dans ce contexte qu'une compétition émergea entre des institutions qui soutenaient que la judéité était un statut héréditaire et d'autres qui maintenaient qu'elle ne l'était pas. Les institutions favorisant la conception basée sur l'hérédité devinrent hégémoniques dans l'Espagne catholique³⁴.

Sur le plan de la théorie, je soutiens que la clé pour reformuler l'émergence de ce mécanisme d'exclusion réside dans les voies spécifiques par lesquelles un régime social de propriété se déploya sur trois plans : le développement de la monarchie composite espagnole, le rôle de l'Inquisition dans la formation d'un consensus autour d'un programme d'hégémonie chrétienne sur l'État et la racialisation du processus de prélèvement des taxes qui créa la perception que les *conversos* étaient *la cause* de ces pressions énormes sur le prélèvement des taxes plutôt que *le moyen* de prélèvement – des pressions qui venaient du contexte géopolitique d'accumulation politique. Ce mécanisme d'exclusion fut le résultat d'une combinaison de facteurs qu'on peut reconstruire à travers la grammaire générative des règles de reproduction et des stratégies de reproduction hégémonique des acteurs dominants dans ce contexte historique. Dans les sections qui suivent, je présente un aperçu des processus sociaux qui ont formé l'antijudaïsme chrétien dans ce contexte.

Je dirai quelques mots à propos de l'approche théorique qui sous-tend mon argument. La théorie des relations sociales de propriété a été développée empiriquement et théoriquement par l'historien Robert Brenner³⁵, avant d'être développée plus avant par Ellen M. Wood et George C. Comninel³⁶, puis appliquée à l'étude des relations internationales par Benno Teschke et Hannes Lacher³⁷. Dans ses travaux sur la transition du féodalisme au capi-

34. Cette opposition divisa l'Église pendant longtemps et devint encore plus complexe avec l'émergence d'idéologies nationalistes et la formulation de lois de citoyenneté. Pour un compte rendu de l'évolution de cette compétition voir Saul Friedländer, *Nazi Germany and the Jews*, Londres, Harper Collins, 1998; David Kertzer, *Le Vatican contre les Juifs*, Paris, Éditions Robert Laffont, 2003.

35. Robert Brenner, « Economic Backwardness in Eastern Europe in Light of Developments in the West », dans Daniel Chirot (dir.), *The Origins of Backwardness in Eastern Europe*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 15-52; Robert Brenner, « Feudalism », dans John Eatwell, Murray Milgate et Peter Newman (dir.), *Marxian Economics*, New York et Londres, W.W. Norton & Company, 1990, p. 170-185; Robert Brenner, « The Agrarian Roots of European Capitalism », dans T. H. Aston et C. H. E. Philipin (dir.), *The Brenner Debate. Agrarian Class Structure and Economic Development in Pre-Industrial Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

36. Ellen Meiksins Wood, *The Origins of Capitalism. A Longer View*, Londres et New York, Verso, 2002; Ellen Meiksins Wood, *The Pristine Culture of Capitalism*, Londres et New York, Verso, 1991; George C. Comninel, « English Feudalism and the Origins of Capitalism », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 27, n° 4, 2000, p. 1-53; George C. Comninel, *Rethinking the French Revolution*, Londres et New York, Verso, 1990.

37. Benno Teschke, *The Myth of 1648. Class, Geopolitics and the Making of Modern International Relations*, Londres et New York, Verso, 2003; Benno Teschke, « Theorizing the Westphalian System of States: International Relations from Absolutism to Capitalism », *European Journal of International Relations*, vol. 8, n° 1, 2002, p. 5-48; Benno Teschke, « The Non-Modernity of the Westphalian System of State: Dynasticism, Territoriality, Equilibrium », *UCLA/Center for Social Theory and Comparative History*, 2001; Benno Teschke, « Geopolitical Relations

talisme, Brenner soutient que l'explication centrale de l'émergence de relations de propriété capitalistes ne peut résider dans une éthique religieuse, ni dans les contradictions inhérentes au développement des forces productives ni dans des cycles démographiques, et encore moins dans le développement d'un système-monde capitaliste. L'idée fondamentale de l'histoire comparée des structures de classes agraires précapitalistes de Brenner est la suivante : pour pouvoir rendre compte de la diversité des développements politiques, sociaux et économiques de l'Europe du début de l'ère moderne, on doit montrer comment des combinaisons spécifiques de relations sociales de propriété et d'équilibre des forces de classe entraînent des règles différentes de reproduction du pouvoir (c'est-à-dire un éventail spécifique de stratégies de subsistance), différents conflits sociaux, formes de crises, développements institutionnels, formes étatiques et dynamiques géopolitiques.

Cette théorie laisse loin derrière la dichotomie base-superstructure des variantes techno-déterministes du marxisme. Les institutions politiques et religieuses ne sont pas ici le reflet d'un stade de développement des forces productives ; elles sont constitutives d'un arrangement de relations sociales de propriété historiquement spécifique. Cette perspective offre une base pour un compte rendu historique d'agences religieuses et militaires dans les ères prémodernes. Elle va également au-delà de la téléologie inhérente aux comptes rendus déterministes de la succession des modes de production³⁸.

Quels sont les rapports entre les relations sociales de propriété, les grammaires d'exclusion et les catégories d'aliénation ? Il n'y a pas de réponse évidente à cette question. On ne peut faire dériver les catégories d'aliénation structurellement des relations sociales de propriété. On peut toutefois faire dériver une grammaire de pratiques sociales d'exclusion à partir du cadre légal et culturel des relations sociales de propriété. J'entends par *grammaire* que dans un contexte social donné, certaines occurrences sont plus probables que d'autres, alors que certaines sont improbables. Par exemple, l'occurrence de conceptions nationalistes de citoyens égaux était improbable dans un contexte de relations de propriété féodales. Cela ne signifie pas que des notions comme *nation*, *gens* et *race* ne se conjuguent que dans un seul arrangement de relations sociales de propriété. Cela veut plutôt dire que la signification sociale de ces notions varie selon ces relations.

in the European Middle Ages», *International Organization*, vol. 52, n° 2, 1998, p. 325-358; Hannes Lacher, «International Transformation and the Persistence of Territoriality: Toward a New Political Geography of Capitalism», *Review of International Political Economy*, vol. 12, n° 1, 2005, p. 26-52; Hannes Lacher, «Putting the state in its place: The critique of state-centrism and its limits», *Review of International Studies*, vol. 29, n° 4, 2003, p. 521-541.

38. R. Brenner, «The Agrarian...», *op. cit.*; Justin Rosenberg, *The Empire of Civil Society. A Critique of the Realist Theory of International Relations*, Londres et New York, Verso, 1994, p. 40; B. Teschke, *The Myth...*, *op. cit.*, p. 129-150; E. Meiksins Wood, *The origin...*, *op. cit.*

En mettant l'accent sur le caractère culturel et légal de grammaires d'exclusion dérivées de relations sociales de propriété, j'insiste sur la nécessité de procéder à une sociologie historique du parcours de termes comme race, nation, peuple, gens, etc. Il est impossible de comprendre les dynamiques racistes dans un contexte sociohistorique spécifique sans procéder à l'analyse empirique des variantes de ces notions. La théorie des relations sociales de propriété nous procure un complément macro aux analyses micros et méso de la compétition « ethnique » de Brubaker. Plus précisément, elle offre une théorie du pouvoir social pouvant contribuer à l'exposition de dynamiques de clôture sociale et de leurs variations sur la longue durée. C'est, comme le soulignait Michael Mann, ce qui fait défaut à plusieurs théories méso-sociologiques.

L'anarchie féodale

L'empire carolingien disparut aux alentours des années 970-1030 lorsque des magnats locaux accaparèrent le pouvoir de ban. Cela mena à un processus majeur de dissolution et de parcellisation de la souveraineté dans la plupart des régions de l'Europe continentale à seulement quelques exceptions près, comme la Normandie. Les seigneurs redirigèrent leur attention des frontières de l'empire vers leur *villa*. Les chevaliers, possédant le ban, imposaient l'« ordre », la « sécurité » et la « justice » à leurs locataires³⁹. En retour, ils redistribuaient la richesse à l'Église, à leurs vassaux et aux pauvres⁴⁰. Comme le résume Benno Teschke : « On devrait donc concevoir la dissolution de l'empire carolingien comme une lutte entre seigneurs pour la terre et le travail au cours d'une période de crise reproductive⁴¹ ». La fragmentation du pouvoir et de la souveraineté du haut de l'empire jusqu'à la seigneurie locale généra un cycle de compétition horizontale entre les seigneurs. Le point clé ici est que :

puisque les seigneurs prenaient toujours leurs surplus individuellement en quelque sorte, ils se voyaient toujours confrontés au problème implicite ou explicite de la compétition qu'ils se livraient pour les paysans. Le féodalisme, du point de vue des seigneurs, n'était pas tant une affaire de propriété de la terre, mais bien de pouvoir sur les gens⁴².

En l'occurrence, pour augmenter leurs revenus, les seigneurs devaient choisir entre forcer les paysans à augmenter la production (une stratégie limi-

39. Robert Brenner, « Economic Backwardness in Eastern Europe in Light of Developments in the West », dans Daniel Chirot (dir.), *The Origins of Backwardness in Eastern Europe*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 23.

40. Georges Duby, *Féodalité*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, p. 226.

41. B. Teschke, *The Myth...*, op. cit., p. 87 ; G. Duby, op. cit., p. 613.

42. *Ibid.*, p. 248.

tée puisque les paysans étaient propriétaires de leurs moyens de subsistance), coloniser de nouvelles terres (une stratégie limitée par des contraintes géographiques – à un certain moment, il n’y avait littéralement plus de terre) ou l’accumulation politique : « l’allocation par les seigneurs de leurs surplus dans le but d’améliorer leur efficacité dans la redistribution de la production de leurs paysans ou d’autres seigneurs, plutôt que de simplement l’augmenter eux-mêmes⁴³ ». Puisque ni les paysans et ni la classe seigneuriale ne dépendaient du marché pour la reproduction de leurs moyens de subsistance, ils ne subissaient pas de pression pour vendre leur force de travail ou pour améliorer les forces productives. Les seigneurs, les ducs et les princes accumulaient les surplus du travail de la paysannerie, par la conquête militaire et par différents moyens de taxation. L’armement et les fortifications sophistiqués étaient coûteux et ne contribuaient pas à améliorer la productivité ou les sources de revenu permanent de la classe seigneuriale. Comme le résume Brenner :

L’accumulation politique eut tendance à s’auto-perpétuer et à s’intensifier – l’accumulation de plus de terres et d’hommes pour exercer plus de force en vue d’amasser des ressources permettant un plus grand emploi de la force [...] C’était aussi un processus qualitatif requérant une auto-organisation de plus en plus sophistiquée de la part de la classe dominante féodale⁴⁴.

Le féodalisme est donc plus qu’une forme de gouvernement organisé sur la base d’une hiérarchie politico-militaire, comme l’avaient soutenu Weber et Hintze ; il implique une forme spécifique de relations d’extraction entre les seigneurs et les paysans⁴⁵. Il est aussi plus qu’un mode de production agraire statique contrairement à ce que certains marxistes ont avancé.

La population de l’Europe de l’Ouest doubla entre le XI^e siècle et le milieu du XII^e siècle. Alors que le XII^e siècle avait été le théâtre de l’émergence de plusieurs nouveaux villages et de la construction de cathédrales, la productivité agraire et économique était déjà en baisse au XIII^e siècle. Les seigneurs et l’Église firent face à des obstacles limitant la reproduction de leur pouvoir social avec la fin de l’expansion géographique de la chrétienté et les limites des capacités productives des institutions seigneuriales. Après 1300, l’Europe féodale entra dans une période de plafond malthuséen ponctuée par les famines de 1315-1317. Elle subit un déclin démographique spectaculaire avec la peste bubonique de 1348. Le cas de la péninsule ibérique témoigne quant à lui du dynamisme des relations sociales féodales. Ce dynamisme fut

.....
43. *Ibid.*, p. 249.

44. R. Brenner, « The Agrarian... », *op. cit.*, p. 239.

45. B. Teschke, *The Myth...*, *op. cit.*, p. 49-51.

le moteur de la *Reconquista* espagnole au XV^e siècle et de la conquête des Amériques.

L'accumulation géopolitique

La dynamique expansionniste des relations de propriété féodales provenait de l'incitatif des seigneurs à reproduire leur pouvoir par l'accumulation géopolitique⁴⁶. Les moyens politiques et l'ultime menace de la coercition garantissaient ces modes d'accumulation. En effet, les surplus s'obtenaient par la coercition et non par le besoin de la paysannerie de vendre sa force de travail sur le marché. Même en temps de paix, un transfert de surplus d'un vassal à un seigneur se faisait souvent sous la menace d'un recours à la force. Teschke clarifie les conséquences géopolitiques de ces transformations sociales. Il décrit l'expansionnisme féodal comme un processus de « développement socialement combiné et géographiquement inégal » qui créa les conditions nécessaires et suffisantes menant aux Croisades, à l'*Ostsiedlung* allemand, à la Conquête normande et à la *Reconquista* espagnole⁴⁷. Règle générale, comme le note Robin Blackburn,

la formule essentielle de la colonisation féodale était de combiner la repopulation des terres conquises – c'est-à-dire l'implantation de chrétiens libres se voyant offrir des terres à bon marché – avec l'assimilation forcée de peuples assujettis pour qui la conversion représentait le seul moyen de maintenir un accès réduit aux terres ou à l'emploi⁴⁸.

La justification théorique de la colonisation reposait sur des récits de missions civilisatrices articulés par d'autres membres de la classe seigneuriale dominante : les ecclésiastiques. La convergence des règles de reproduction des seigneurs féodaux (accumulation politique) et des ecclésiastiques (reproduction hégémonique par des missions civilisatrices) n'a pas toujours joué en faveur de relations harmonieuses entre ces deux membres de la classe seigneuriale. Au-delà de certains recoupements, cette relation fut également ponctuée de conflits. Des questions majeures, comme celle du traitement des populations autochtones des Amériques, donnèrent lieu à des débats passionnés autour de problèmes philosophiques au sein même des ecclésiastiques⁴⁹. Je me concentrerai toutefois ici sur le laboratoire d'où émergèrent les forces sociales qui envahirent le « Nouveau Monde » en 1492 et sur les institutions en conflit à propos de la marche à suivre avec les populations autochtones. Ce laboratoire, c'est l'« Espagne » du XV^e siècle.

46. R. Brenner, « Economic... », *op. cit.*, p. 174.

47. B. Teschke, *The Myth...*, *op. cit.*, p. 95-115.

48. R. Blackburn, *op. cit.*, p. 51-52.

49. Beate Jahn, *The Cultural Construction of International Relations. The Invention of the State of Nature*, Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, 2000, p. 33-50.

La péninsule ibérique et la *Reconquista*

Le dynamisme des royaumes de la péninsule ibérique émergea du contexte des relations géopolitiques féodales. L'Espagne de la fin du XV^e siècle n'était pas un État souverain et unitaire au sens moderne. Il s'agissait plutôt d'un *État composite* né de l'alliance dynastique entre les royaumes de Castille et d'Aragon (Aragon, Catalogne et Valence)⁵⁰. Le mariage entre Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon unifia ces royaumes et les domaines furent officiellement unis lorsque le père de Ferdinand mourut en 1479. La notion de *Reconquista* est trompeuse lorsqu'il s'agit de saisir le *Zeitgeist* de cette période puisqu'elle minimise l'envergure des conflits locaux entre les rois chrétiens, les princes et les ducs. La *Reconquista* participa à forger la dynamique de la compétition intra-classe dominante qui opposait le roi à la noblesse et aux bourgeois des villes. L'enjeu de cette compétition résidait dans la résistance des villes aux tentatives de la monarchie d'augmenter son pouvoir et sa souveraineté sur les conseils de villes. La guerre justifiait d'une part les demandes de la Couronne en termes de taxation ainsi que son envergure institutionnelle ; elle donna d'autre part un pouvoir de négociation aux villes et vit le développement d'institutions représentatives.

Dans *The Origins of the Inquisition in Fifteenth Century Spain*, l'auteur se penche longuement sur les origines sociales de la compétition entre les villes de Castille et la monarchie. Cette dynamique joua un rôle fondamental dans le développement d'un profond antagonisme entre les villes et les communautés juives. Revenons d'abord sur le rôle des villes dans ce contexte :

Les villes étaient des républiques semi-indépendantes qui devaient tous leurs droits aux rois. Elles recevaient leurs chartes (*fueros*) des rois, ce qu'on pourrait appeler leurs lois constitutionnelles, et elles recevaient également de temps en temps des privilèges spéciaux – c'est-à-dire des révisions, des annulations ou des amplifications de jugements originaux. [...] Ce que les villes espagnoles ne pouvaient obtenir seules, elles tentèrent de l'obtenir en tant que force collective : elles recherchaient une position dominante parmi les facteurs déterminants la vie nationale espagnole⁵¹.

En tentant d'obtenir plus d'autonomie vis-à-vis de la monarchie, les villes de Castille commencèrent dès 1288 à demander l'exclusion du clergé, des nobles et des Juifs des positions de collecteurs de taxes. Elles réitérèrent ces demandes au Cortes de Carrion (1317) et au Cortes de Valladolid (1322)⁵². Elles soutinrent que ces fonctions devaient échoir à des membres de l'élite

50. J. H. Elliott, « A Europe of Composite Monarchies », *Past and Present*, n° 137, 1992, p. 48-71.

51. B. Netanyahu, *The Origins of the Inquisition in Fifteenth Century Spain*, New York, Random House, 1995, p. 74.

52. *Ibid.*, p. 75, 79, 85.

urbaine, les *omes Buenos*⁵³. Les villes demandèrent l'exclusion des Juifs des postes au sein des tribunaux à partir de 1295. Les causes de ce contentieux étaient sociales, mais elles étaient traduites à travers des catégories théologiques. Elles s'inscrivaient dans le contexte de la consolidation du pouvoir et de la souveraineté au cours de la transition ibérique de relations féodales vers un État espagnol proto-absolutiste où la compétition pour les offices d'État allait devenir une composante majeure de la formation étatique⁵⁴. En 1474, plusieurs de ces offices se transmettaient de façon héréditaire⁵⁵. « En fait, ce que cela [l'exclusion des Juifs des tribunaux] reflétait, c'était l'aspiration des villes de s'emparer de l'ensemble de l'administration centrale aux dépens des gouverneurs et dirigeants royaux, Juifs et non-Juifs. C'était une lutte pour le contrôle, le pouvoir et les avantages reliés aux offices et non pas pour des valeurs religieuses »⁵⁶.

Une rivalité pour l'hégémonie institutionnelle entre les rois et la papauté se manifesta dans la théorie absolutiste de l'autorité monarchique divine castillane (*gobierno de gracia*) qui se profile en arrière-plan de la compétition entre les monarques espagnols et la papauté pour le contrôle de l'Inquisition⁵⁷. Il y avait aussi d'autres axes de contentieux, par exemple entre la papauté et les politiques zélées du bas clergé espagnol. En somme, la géopolitique de l'accumulation politique ne se reproduisait pas exclusivement sur le plan religieux, bien que la religion ait un rôle important. Entretemps, lorsqu'elles n'étaient pas en guerre l'une contre l'autre, les autorités de Castille et d'Aragon étaient préoccupées par les ambitions politiques du Portugal et de la Navarre, entre autres. Plus significatif encore : pour un temps le Roi de Castille compta le roi maure de Grenade parmi ses vassaux. Les politiques de nettoyage religieux qui menèrent à l'expulsion des Juifs et des Maures (qui faisaient partie du paysage des villes depuis longtemps) gagnèrent en force seulement après la résolution des conflits régionaux et la consolidation de l'Inquisition espagnole en tant qu'institution centrale de la coalition au pouvoir (1480).

53. « *Omes Pueblos* était la désignation commune d'un segment spécial de l'aristocratie urbaine qui formait l'élite morale de la ville et fournissait une bonne partie des membres du conseil », *Ibid.*, p. 75.

54. « Vers la fin du XV^e siècle, après que les monarques et leurs fonctionnaires eurent déployé de vigoureux efforts pour reprendre de leurs sujets des taxes perdues, le sel comptait pour environ 3% de leur revenu total, le *almojarifazgo* et le *diezmos* de la mer pour environ 10-12% et le *servicio y montazgo* pour environ 5%. Toutefois, la grande partie des revenus de la Couronne – jusqu'à 80% – dans cette période et au cours des décennies suivantes provenait d'une taxe sur les ventes et les achats, connue sous le nom de *alcabala*. Fixée à 10%, cette taxe était généralisée en Castille dans les années 1340 et s'appliquait à presque tous les produits », John Edwards, *Ferdinand and Isabella*, Harlow, Pearson Education, 2005, p. 33.

55. *Ibid.*, p. 30, 32, 41.

56. B. Netanyahu, *op. cit.*, p. 83, 91; John Edwards, *op. cit.*, p. 30-32.

57. *Ibid.*, p. 6-8, 86-88.

Les royaumes de Castille, d'Andalousie et d'Aragon formèrent une frontière militarisée à la périphérie du territoire chrétien qui s'étendit du début du XV^e siècle jusqu'à la chute du Califat des Maures de Grenade en 1492. Les royaumes chrétiens n'entretenaient toutefois pas des relations toujours harmonieuses. Alors que Castille et Aragon étaient en guerre à la fin des années 1440, Castille et le Portugal se livrèrent une guerre de succession de 1475 à 1479. Les Portugais reconnurent Isabelle comme la reine légitime d'Espagne dans le traité de Alcáçovas en 1479. Un an auparavant, les monarques espagnols avaient obtenu une permission papale, par la bulle *Exigit sincera devotionis*, d'ériger une Inquisition espagnole. Sa tâche « était d'extirper les hérésies judaïsantes des *conversos*. L'Inquisition nationale espagnole – son slogan était *Misericordia et Justitia* – tenue par l'Église sous l'autorité de l'État, ciblait les *conversos* et non les Juifs⁵⁸ ». Comme le résumait deux historiens de l'Inquisition : « Sous Ferdinand et Isabelle, l'Espagne ne fut pas qu'unifiée. Elle fut également “purgée” de l'Islam et du Judaïsme, tout comme du paganisme et des hérésies chrétiennes »⁵⁹.

À la suite de la guerre de Succession (1475-1479), Isabelle et Ferdinand mirent en œuvre une série de réformes visant à réduire le pouvoir de la gigantesque noblesse espagnole, elle qui représentait « dix pour cent de la population, comparé à un pour cent en France⁶⁰ ». Cette compétition intra-classe pour les moyens de taxation avait pour enjeu la centralisation de ceux-ci et la consolidation du pouvoir royal vis-à-vis des nobles. Reston note que :

Les grandes familles se maintenaient à l'aide des taxes sur le commerce et l'agriculture à l'intérieur de leurs domaines. Le trésor royal ne recevait pas toujours sa juste part. Le processus d'émasculature de la noblesse devait commencer par la révision (et plus tard l'élimination) des subventions extravagantes que la Couronne accordait traditionnellement à ces familles et par la suppression des exemptions de taxe historiques qu'elles avaient reçues par le passé⁶¹.

Ces processus, appuyés par la mise en place d'une police royale locale uniforme dans tout le pays – *Hermandad* –, eurent pour effet de centraliser la taxation et la justice. Les relations entre les chrétiens et les Juifs et musulmans qui s'étaient convertis au Christianisme commencèrent à être l'objet d'une théorisation dans des termes nouveaux lors de cette période. On commença à appliquer avec zèle les règlements concernant la ségrégation entre chrétiens et Juifs et le port obligatoire de signes distinctifs pour les Juifs. Trois dates à signification majeure marquèrent le développement des relations entre chré-

58. Elie Kedourie, *op. cit.*, p. 16 ; B. Netanyahu, *op. cit.* ; James Reston Jr., *Dogs of God. Columbus, the Inquisition, and the Defeat of the Moors*, New York, Doubleday, 2005, p. 60.

59. Michael Baigent et Richard Leigh, *The Inquisition*, Londres, Penguin Books, 2000, p. 63.

60. J. Reston Jr., *op. cit.*, p. 52.

61. *Ibid.*, p. 70.

tiens et Juifs dans la péninsule ibérique : les pogroms de 1391, l'Inquisition de 1448-1449 et l'expulsion de 1492.

Les pogroms de 1391

En 1182, les lois de Santa Maria de Cortes avaient octroyé, en théorie, des droits égaux d'implantation aux Juifs et aux musulmans⁶². Au cours du siècle suivant, avec la formulation des *Las Siete Partidas* (1265), les Juifs commencèrent lentement à faire face aux impositions de restrictions analogues à celles imposées par le Quatrième Concile de Latran en 1215⁶³. Au XIII^e siècle, les *Aljamas* juifs représentaient 2% de la population d'Espagne; ils étaient environ 120 000 en Castille. Dans le contexte ibérique, les revenus des Juifs provenaient davantage de leur rôle de fermiers des taxes plutôt que du prêt d'argent, un domaine où s'engageait seulement un petit groupe. Netanyahu résume les impacts de cette concentration dans le fermage des taxes :

Il en résulta que les roturiers chrétiens dans chacune des villes se virent assujettis aux collecteurs de taxes juifs qui, armés de pouvoirs royaux, pouvaient les forcer à payer des taxes selon leurs propres estimations. La suite était prévisible. Les villes montèrent le ton et protestèrent violemment contre leur soi-disant assujettissement aux Juifs. Elles demandèrent une révision de l'ensemble du système de collecte des taxes ainsi que l'expulsion de tous les fonctionnaires juifs. [...] En servant les intérêts du Roi, les Juifs semblaient travailler contre les intérêts des villes; nous touchons encore une fois ici au phénomène que nous avons identifié : le conflit fondamental entre les rois et leur peuple – un conflit ne se limitant pas à des affaires financières, mais embrassant toutes les sphères du gouvernement qui avaient un impact sur la vie du peuple⁶⁴.

En somme, le contexte social qui mena à la racialisation des Juifs dans la première moitié du XV^e siècle se caractérisait par des contradictions enchâssées dans des processus spécifiques de consolidation de l'État espagnol. L'historien John Edwards observe que les conditions sociales des Juifs de Castille et d'Aragon commencèrent à se détériorer au moment de la Peste noire de 1348-1351⁶⁵. Cela coïncide avec la période où l'on commença à appliquer les régulations de *Las Siete Partidas*, et avec près d'un siècle de revendication par les villes de leur autonomie vis-à-vis des étrangers. Ce qui recoupe également la période de la mise en œuvre de la théorie absolutiste

62. R. Blackburn, *op. cit.*, p. 48.

63. *Las Siete Partidas* est le code légal de Castille mis en œuvre sous le roi Alfonso X (1252-84). Voir *Medieval Sourcebook: Las Siete Partidas, Title XXIV, Laws on Jews, 1265*; www.fordham.edu/halsall/source/jews-siete-part.html

64. B. Netanyahu, *op. cit.*, p. 71.

65. John Edwards, *The Jews in Christian Europe 1400-1700*, New York, Routledge, 1998, p. 27.

de la monarchie « développée de façon complète dans la deuxième section du code légal en sept parties d'Alfonso X, la *Siete Partidas*⁶⁶ ».

Quelques décennies plus tard, la guerre civile porta au pouvoir le roi illégitime Enrique II de Trastámara (1369-1379) en Castille et à Léon. L'accession au trône d'Enrique et la défaite de son frère s'inscrivaient dans le contexte de l'alliance avec les Français et Aragon, l'ascension des nobles dissidents, et l'application de politiques antijudaïques conformes aux régulations du Concile de Latran⁶⁷. Déjà en 1355, Enrique avait massacré un millier de Juifs dans la ville de Toledo alors qu'il était prétendant au trône. Il tentait par sa démonstration d'une ferme opposition aux Juifs de se rallier le support de l'Église (et surtout de ses prêcheurs zélés), tout comme celui des nobles dissidents.

Comme partout ailleurs dans le contexte apocalyptique d'une Europe pestiférée, le fléau avait exacerbé les stratégies de reproduction des nobles espagnols. L'imposition du statut de *remensas* avait assujéti la paysannerie d'Aragon à des conditions de travail de plus en plus difficiles. Ces luttes se poursuivirent jusqu'au dernier quart du XV^e siècle⁶⁸. Certains chrétiens suspectaient les Juifs d'être des alliés potentiels des Maures, une « cinquième colonne » musulmane sans loyauté envers la Couronne de Castille⁶⁹. Une série d'éléments s'ajouta et prépara le terrain pour des entrepreneurs politico-théologique antijudaïques : une augmentation des prêts en argent et de la taxation, des plaintes contre des usuriers de petits villages et la présence de prêcheurs antijudaïques incendiaires⁷⁰. Ce processus culmina dans un pogrom ciblant les communautés juives de Séville et d'Andalousie en 1391. Des milliers de Juifs furent massacrés et volés par leurs agresseurs⁷¹. Tout comme lors des pogroms de 1368, les assassins prirent soin de détruire les documents archivant l'envergure exacte des massacres⁷².

Plusieurs Juifs choisirent de se convertir au christianisme⁷³ après les pogroms et l'implantation des lois discriminatoires de Valladolid⁷⁴ (1412).

66. J. Edwards, *Ferdinand...*, *op. cit.*, p. 6.

67. J. Edwards, *The Jews...*, *op. cit.*, p. 27-28.

68. Jérôme Baschet, *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, Aubier, 2004, p. 239.

69. Allan Harris Cutler et Helen Elmquist Cutler, *The Jew as Ally of the Muslim. Medieval Roots of Anti-Semitism*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1986.

70. Carlos Carrete Parrondo, « Le judaïsme espagnol avant l'exil », *Les Juifs d'Espagne: Histoire d'une diapora 1492-1992*, Paris, Liana Levi, 1992, p. 21 ; Philippe Wolff, « The 1391 Pogrom in Spain. Social Crisis or Not? », *Past and Present*, n° 50, 1971, p. 4-18.

71. J. Edwards, *The Jews...*, *op. cit.*, p. 28 ; David Nirenberg, « Mass Conversion and Genealogical Mentalities: Jews and Christians in Fifteenth-Century Spain », *Past and Present*, n° 174, 2002, p. 9-10.

72. B. Netanyahu, *op. cit.*, p. 69.

73. Selon Edwards, « Entre 1390 et 1420, des dizaines de milliers de Juifs castillans et aragonais furent baptisés », John Edwards, *The Jews...*, *op. cit.*, p. 69.

74. Des lois qui visaient, entre autres choses, à isoler spatialement les Juifs de la communauté chrétienne.

On les appelait « nouveaux chrétiens » ou *conversos*. Traditionnellement, l'Église chrétienne réservait plutôt un bon « accueil » aux Juifs ayant choisi de se convertir. On pouvait lire dans le code légal vernaculaire castillan de 1265, *Las Siete Partidas*, que

nulle force ou compulsion ne peut être employée d'aucune manière contre un Juif en vue de l'inciter à devenir un chrétien ; mais le chrétien devrait le convertir à la foi de notre Seigneur Jésus-Christ en utilisant les textes des Saintes Écritures et de bons mots, puisque personne ne peut aimer ou apprécier un service rendu sous la compulsion. [...] Nous ordonnons également que lorsqu'un Juif devient chrétien, toute personne dans notre domaine doive l'honorer, et que personne n'ose lui reprocher par l'insulte qu'il est descendant de Juifs⁷⁵...

Il faut spécifier un élément important. Les Juifs avaient habituellement le choix entre la mort et la conversion durant les épisodes de déchaînement antijudaïque des Croisades jusqu'en 1391. Traditionnellement, les croisés avaient épargné ceux qui avaient choisi la conversion. On commença, au XV^e siècle, à traiter différemment les *conversos* et leurs descendants. Comme le résume Nirenberg, la période entre 1391 et 1415 « produit une déstabilisation violente des catégories traditionnelles d'identité religieuse⁷⁶ ». Selon certains entrepreneurs politico-théologiques comme saint Vincent Ferrier, les Juifs (et en fin de compte les musulmans et les hérétiques) conservaient certaines caractéristiques ontologiques essentielles, même après le baptême. Il fallait donc limiter et surveiller leur accès à des postes importants⁷⁷.

Le recours plus fréquent à des processus de catégorisation généalogiques ne se produisit pas dans un vide social. Nirenberg note qu'au cours des décennies précédentes, une des stratégies pour éviter la taxation dans la péninsule ibérique consistait à relier sa généalogie à une lignée noble – une stratégie qui pourrait contribuer à expliquer les proportions gigantesques de personnes possédant une lignée noble en Espagne par rapport au reste de la population⁷⁸.

Vers l'Estatuto de Limpieza de Sangre

L'année 1449 fut décisive dans l'institutionnalisation de ce changement dans les catégories de vision et division du monde. Castille était en guerre et « la Couronne demanda la somme de 1 million de *maravedis* à Toledo pour supporter l'armée⁷⁹ ». Les *conversos* de la Couronne étaient chargés de percevoir la somme. En guise de représailles à cette politique, les nobles orchestrèrent

75. *Las Siete Partidas*: Titre XXIV, Loi VI, « Concernant les Juifs. »

76. D. Nirenberg, *op. cit.*, p. 6 ; B. Netanyahu, *op. cit.*, p. 980-1004.

77. D. Nirenberg, *op. cit.*, p. 7.

78. *Ibid.*

79. J. Reston Jr, *op. cit.*, p. 17.

une révolte contre la surtaxe et les *conversos* qui dura neuf mois. Les insurgés décrivirent les *conversos* comme une race diabolique impliquée dans une conspiration plus large visant à renverser la chrétienté⁸⁰; on accusait aussi les Juifs de tentatives de viol à l'endroit de vierges chrétiennes⁸¹. C'est dans ce contexte que la ville de Toledo adopta une conception de la pureté du sang inspirée de la religion: l'*Estatuto de Limpieza de Sangre*. Des organisations séculaires et ecclésiastiques (d'abord à Toledo) promulguèrent et mirent en œuvre des lois de pureté du sang en vue de tenir les *conversos* et les *Moriscos* loin des postes publics et ecclésiastiques, des ordres militaires et religieux ainsi que des postes officiels municipaux, juridiques, politiques, administratifs et académiques⁸². En 1515, on percevait l'hérésie comme transmissible à la naissance. Les enfants des hérétiques, les *penitenciados*, ainsi que les « fils et petits-fils de quiconque ayant été brûlé au bûcher ou concilié par l'Inquisition⁸³ » se voyaient interdits d'occuper un poste dans la hiérarchie ecclésiastique. L'élément clé qui se dégage est le suivant: les nouvelles catégories d'exclusion se basaient sur l'hérédité et la naissance, non sur la religion. L'exclusion de naissance s'étendit aux *conversos* qui, en tant que marchands et aspirants aux postes ecclésiastiques, livraient une compétition féroce aux plébéiens chrétiens.

Différentes organisations émulèrent les mécanismes d'aliénation du statut de la pureté du sang au cours du XV^e et du XVI^e siècle. Au XVI^e siècle, on commença également à réguler la compétition entre les *Letrados* (l'aristocratie des fonctionnaires publics espagnols) à l'aide de ces statuts⁸⁴. Qui plus est, note Blackburn, ils furent internationalisés par les politiques de l'État espagnol dans les Amériques:

Le principe de *limpieza de sangre* comme condition pour obtenir une nomination royale ou cléricale-professionnelle fut subséquemment utilisé pour exclure les *Moriscos* et ceux de descendance autochtone ou africaine. Alors que l'autorité royale cherchait simplement à exploiter la jalousie raciale, des clercs anxieux, avides de postes professionnels et inspirés par un intégrisme religieux et ethnique poussèrent le principe à la limite⁸⁵.

Elie Kedourie souligne la durabilité de ces mécanismes: « Bien que cette stipulation sembla scandaleuse aux yeux de certaines autorités ecclésiastiques, la pureté du sang allait devenir une exigence pour obtenir un poste en Espagne, au Portugal ET dans leurs possessions d'outre-mer. Elle ne fut pas

80. *Ibid.*, p. 18.

81. D. Nirenberg, *op. cit.*, p. 25.

82. J. Edwards, *Ferdinand...*, *op. cit.*, p. 29-30; George M. Fredrickson, *op. cit.*, p. 33, 40.

83. Stafford Poole, « The Politics of Limpieza de Sangre: Juan de Ovando and His Circle in the Reign of Philip II », *The Americas*, vol. 55, n° 3, 1999, p. 363.

84. *Ibid.*, p. 360-369; G. M. Fredrickson, *op. cit.*, p. 34.

85. R. Blackburn, *op. cit.*, p. 48-49.

abolie avant 1773 au Portugal et avant 1860 en Espagne⁸⁶ ». Pour obtenir un certificat de « sang pur », on devait faire la preuve de l'absence de sang juif ou musulman dans sa lignée et s'acquitter de frais dispendieux pour obtenir le certificat notifiant la « pureté du sang ». L'économie politique du « sang pur » avait deux côtés. D'une part, les statuts jouaient un rôle clé dans la régulation de la compétition pour les offices ; ils constituaient d'autre part une source importante de revenu en raison du prix élevé pour obtenir des certificats de sang pur.

En 1478, le pape Sixte IV adopta la Bulle *Exigit sinceræ devotionis affectus* qui permit au roi d'Espagne de choisir et d'outiller les Inquisiteurs à son gré. C'était là une modification institutionnelle significative puisqu'elle mettait l'Inquisition à sa disposition. L'Inquisition, lancée contre Séville en 1480, gagna de l'envergure, du pouvoir et de l'influence dans la décennie suivante. Les années 1480 virent également le développement systématique de politiques de séparation entre Juifs et chrétiens⁸⁷. Comme le résume Netanyahu :

L'Inquisition eut l'effet d'un changement révolutionnaire sur les marranos, et en conséquence elle servit à attirer l'attention sur leur relation avec les Juifs. [...] Les marranos furent violemment ébranlés par la terreur sans précédent dont ils faisaient les frais. Pendant que plusieurs d'entre eux s'enfuirent vers d'autres pays chrétiens, d'autres s'échappèrent vers les contrées musulmanes voisines de Grenade et d'Afrique du Nord⁸⁸.

On isolait les quartiers juifs et on bloquait l'accès aux Juifs aux marchés communautaires locaux. Ces politiques eurent pour effet d'appauvrir les communautés juives et de les relocaliser dans des habitations plus pauvres⁸⁹.

Netanyahu soutient que la génération convertie en 1391 ne prit pas le temps de s'intégrer à la société des gentils. Dans *The Marranos of Spain*, il note que les sources juives et catholiques de la période précédant l'Inquisition dans l'Espagne catholique convergent toutes deux vers la confirmation que la plupart des *conversos* furent assimilés à la chrétienté⁹⁰.

86. E. Kedourie, *op. cit.*, p. 13.

87. Dans un mémorandum intitulé « Les choses auxquelles le Roi doit remédier », Torquenada avait fait la promotion de politiques de ségrégation (*apartamento*) entre les chrétiens et les Juifs. John Edwards, *The Jews...*, *op. cit.*, p. 72.

88. B. Netanyahu, *The Marranos of Spain. Second, Revised and Enlarged Edition*, Millwood, Kraus Reprint, 1973, p. 54.

89. Luis Suárez Fernandez, « La population juive à la veille de 1492. Causes et mécanismes de l'expulsion », *Les Juifs d'Espagne: Histoire d'une diaspora 1492-1992*, Paris, Liana Levi, 1992, p. 34-35.

90. « En Espagne même, toutefois, il resta des poches de Juifs dans certaines localités pratiquant à tout le moins quelques rites juifs. Toutefois, ces poches rétrécissaient constamment et l'intensité de leur dévotion juive s'amenuisait puisque leur pratique du judaïsme se limitait seulement à la pratique de quelques rites juifs. Pendant que le cryptojudaïsme déclinait ainsi, le processus d'assimilation sociale et religieuse, lui, progressait sans cesse, si bien que lors de l'établissement de l'Inquisition, il était si profond et absolu que le camp marrano dans son ensemble apparaissait aux Juifs d'Espagne essentiellement comme un camp de gentils », B. Netanyahu, *op. cit.*, p. 75.

La violence anti*conversos* affligea néanmoins le XV^e siècle et atteignit des sommets en 1449, 1467, et 1475-1479. Netanyahu soutient qu'on exagéra intentionnellement l'affirmation que les marranos étaient des Juifs hérétiques souterrains en vue de justifier l'Inquisition et la mise en place de nouvelles politiques d'exclusion. Il soutient également que ce n'était pas le « zèle religieux » qui motivait l'Inquisition, mais plutôt la « haine raciale et des considérations politiques ». D'où sa conclusion : « Le but de l'Inquisition, en ce sens, n'était pas d'éradiquer une hérésie juive au sein des marranos, mais d'éradiquer les marranos au sein du peuple espagnol⁹¹. »

Le décret de 1492

Le décret expulsant les Juifs d'Espagne date de mars 1492. Les Juifs avaient six mois pour choisir entre la conversion ou l'exil. La plupart des pauvres décidèrent de s'en aller. Un pourcentage plus élevé de la classe aisée choisit la conversion⁹². Les estimations du nombre d'exilés varient entre 80 000 et 200 000 personnes⁹³. Certains auteurs interprètent l'expulsion de 1492 comme une politique retardataire modelée à même celles d'autres États chrétiens. Le problème de cette interprétation est qu'elle a tendance à réifier un mode téléologique occidental de développement institutionnel requérant une forme quelconque d'homogénéité. Elle ne spécifie ni quelles agences promurent ces développements ni les contextes relationnels particuliers qui entraînèrent leur socialisation. Elle tient pour acquis que la nébuleuse multiconfessionnelle qui caractérisait la région lors des siècles précédents devait disparaître devant la vague inéluctable de l'histoire européenne. Bien qu'il soit juste de dire que les politiques d'expulsion en Espagne vinrent après celles d'Angleterre et de France, nous ne pouvons présupposer que les motivations des acteurs qui mirent en œuvre ces politiques se soient révélées exactement partout les mêmes.

Selon certains interprètes des événements de 1492, les motivations raciales n'influencèrent guère les processus décisionnels qui menèrent à l'expulsion⁹⁴. Ces auteurs rejettent l'hypothèse raciale en soulignant que le roi protégea quelques Juifs des environs et surtout ceux de la classe aisée. Selon cette interprétation, l'expulsion découla d'un processus purement politique : la logique de construction d'un État unitaire. Il y a cependant des limites à cette interprétation. Il ne faut pas se surprendre que quelques Juifs aient joui

91. *Ibid.*, p. 3-4.

92. L. Suárez Fernandez, *op. cit.*, p. 36.

93. Henry Kamen, « The Mediterranean and the Expulsion of Spanish Jews in 1492 », *Past and Present*, n° 119, 1988, p. 30-55.

94. Luis Suárez Fernandez, *op. cit.*

de la protection du roi. Ils étaient littéralement *sa propriété* et *ses* fermiers des taxes. Ils jouaient un rôle clé dans le financement de la guerre contre le Califat de Grenade.

Entretemps, les catégories d'exclusion du *Limpieza de Sangre* jouaient un rôle social et racial. Elles visaient à empêcher les *nouveaux* chrétiens d'augmenter leur pouvoir social en tant que classe de marchands et de détenteurs d'offices dans des branches différentes des hiérarchies politiques, militaires et ecclésiastiques⁹⁵. Les *conversos* demeuraient suspects en raison des bonnes relations que certains d'entre eux entretenaient avec les Juifs et parce qu'ils obtenaient du succès dans certaines activités sociales : l'usure, la collecte de taxes et le commerce, qui du point de vue de l'économie politique chrétienne médiévale étaient associées au judaïsme⁹⁶. D'où vint l'ordre d'expulser les Juifs ? Selon Edwards :

Le point vital est le suivant : c'est à l'intérieur de ces cercles administratifs entourant les souverains que fut prise la décision d'expulser les Juifs, juste après qu'ils eurent publiquement célébré avec les autres Espagnols la conquête de Grenade et la fin du régime musulman dans la Péninsule. Malgré les obscurités du processus politique, il demeure clair que l'Inquisition fut le lobby le plus puissant dans le cas de l'expulsion des Juifs⁹⁷.

L'inquisiteur général Torquemada fut en effet un acteur majeur dans la décision d'expulser les Juifs⁹⁸. Il condamna la complaisance de l'Inquisition espagnole lorsqu'il fut nommé Inquisiteur général de Castille et d'Aragon en 1482. Il se méfiait profondément des Juifs et des *conversos*, tout comme d'autres membres de l'Inquisition. Il « croyait que le sang juif était d'une teinte plus sombre et qu'il contaminait le corps⁹⁹ ». Friar Talavera, un des premiers théologiens de l'Inquisition, adoptait aussi cette ligne de pensée lorsqu'il « déclara [dans une apologie adressée au Saint-Office en 1481] son mépris des Juifs et de toutes les choses juives, puisqu'elles étaient des aberrations et des anachronismes de l'histoire¹⁰⁰. » De telles vues faisaient écho aux convictions d'Alonso de Espina, un prêcheur franciscain qui « préconisait l'extirpation complète du judaïsme d'Espagne – que ce soit par l'expulsion ou par l'extermination¹⁰¹ ». Ferdinand informa Torquemada de son intention d'expulser les Juifs d'Andalousie quelques mois après l'arrivée de l'Inquisiteur général au pouvoir en 1483¹⁰². Selon Baigent et Leigh, les Juifs auraient

95. Pour une vue d'ensemble du déploiement de cette dynamique dans la compétition pour les offices haut placés dans les administrations royales, nobiliaires, cléricales et urbaines ; B. Netanyahu, *op. cit.*, p. 951-974.

96. Carlos Carrete Parrondo, *op. cit.*, p. 27 ; John Edwards, *Ferdinand...*, *op. cit.*, p. 26.

97. *Ibid.*, p. 33.

98. J. Edwards, *The Jews*, *op. cit.*, p. 79.

99. J. Reston Jr., *op. cit.*, p. 39.

100. *Ibid.*, p. 76.

101. M. Baigent et R. Leigh, *op. cit.*, p. 7 ; J. Edwards, *The Jews...*, *op. cit.*, p. 70.

102. J. Reston Jr., *op. cit.*, 102.

pu être expulsés d'Aragon aussitôt qu'en 1483 si des raisons économiques ne l'avaient pas empêché :

Le 1^{er} janvier 1483, les monarques écrivirent pour calmer l'Inquisition en Andalousie, annonçant l'expulsion de tous les Juifs vivant dans la région. Le 12 mai 1486, on chassa tous les Juifs de certaines grandes régions d'Aragon. On dut cependant reporter l'expulsion complète puisqu'on avait un urgent besoin du support, en argent et sous d'autres formes, des Juifs et des *conversos* pour la campagne en cours contre les musulmans repoussés à l'intérieur de leur royaume de Grenade¹⁰³.

Une interprétation de l'expulsion de 1492 doit donc prendre en compte les conséquences sociales et juridiques pour les Juifs qui choisissaient la conversion sous l'*Estatuto de Limpieza de Sangre* dans la constellation de pouvoir de l'Espagne proto-absolutiste sous l'hégémonie de l'Inquisition. En tant que *conversos*, leurs activités étaient plus faciles à surveiller puisque le *Limpieza de Sangre* régula leur accès à un large éventail de positions privilégiées. Avec la conversion des Juifs, l'Inquisition et les nobles de lignée chrétienne augmentaient tous deux leur pouvoir social aux dépens des « nouveaux » chrétiens. Ils avaient un intérêt social à forcer les Juifs à se convertir et ce processus consolida plus avant leur hégémonie sur l'État. Les bourgeois des villages ne parvinrent pas à maintenir leur autonomie face à la monarchie, mais ils réussirent à mettre de l'avant leur agenda raciste.

Cette dynamique opéra à travers des catégories qui faisaient écho à l'anti-judaïsme chrétien traditionnel, mais qui entrèrent dans une période de mutation importante au XV^e siècle pour se transformer en une classification héréditaire opposant les « vieux » et les « nouveaux » chrétiens. Netanyahu justifie de façon convaincante l'argument voulant que le laboratoire de cette nouvelle dichotomie se trouve dans les villes de Castille qui développèrent une opposition aux *conversos* dans le contexte de leur lutte contre la monarchie et ses fermiers des taxes¹⁰⁴. Plus tard, ces mécanismes s'exportèrent dans les Amériques et s'appliquèrent à la régulation de la compétition horizontale pour des positions privilégiées au sein de l'État proto-absolutiste. La doctrine du *Limpieza de Sangre* ne se basa peut-être pas sur une vision du monde raciste « scientifique », mais les modes d'exclusion qu'elle créa (exclusion de la participation dans des organisations politiques et juridiques basée sur l'hérédité) n'auraient pas différé de beaucoup le cas échéant. La formation de relations sociales de propriété absolutistes espagnoles qui favorisèrent des dynamiques féroces de compétition d'abord entre les villes et la monarchie, puis parmi les

103. M. Baigent et R. Leigh, *op. cit.*, p. 77; John Edwards, *The Jews...*, *op. cit.*, p. 78.

104. B. Netanyahu, *op. cit.*

hiérarchies civiles, militaires et ecclésiastiques, forme le contexte d'interprétation adéquat de l'émergence de ces dynamiques.

L'exclusion héréditaire en théorie et en contexte

Le cas de l'Espagne catholique est problématique pour l'argument de Foucault selon lequel : « l'antisémitisme, en effet, comme attitude religieuse et raciale, n'est pas intervenu d'une façon suffisamment directe pour qu'on puisse le prendre en compte dans l'histoire que je vais vous faire, avant le XIX^e. Le vieil antisémitisme de type religieux a été réutilisé dans un racisme d'État seulement au XIX^e siècle¹⁰⁵... ». Comme nous l'avons vu plus haut, Foucault soutient que : 1) le contexte d'interprétation du racisme biologique d'État est celui de l'émergence du biopouvoir dans l'Europe du XIX^e siècle, et que 2) c'est seulement avec l'émergence de la biopolitique que les problèmes de migration, race, hygiène publique, etc. émergent comme composantes centrales de la vie sociale.

La première thèse me paraît difficile à défendre. Il y avait une institutionnalisation généralisée d'une doctrine de la pureté du sang (hérédité) au XV^e et au XVI^e siècle en Espagne dans la mesure où l'on tient compte non seulement de l'histoire intellectuelle, mais également des mécanismes juridiques concrets d'exclusion. Foucault soutient :

Dans le continuum biologique de l'espèce humaine, l'apparition des races, la distinction des races, la hiérarchie des races, la qualification de certaines races comme bonnes et d'autres, au contraire, comme inférieures, tout ceci va être une manière de fragmenter ce champ du biologique que le pouvoir a pris en charge ; une manière de décaler, à l'intérieur de la population, des groupes les uns par rapport aux autres. Cela va permettre au pouvoir de traiter une population comme un mélange de races ou, plus exactement, de traiter l'espèce, de subdiviser l'espèce qu'il a pris en charge comme un mélange de sous-groupes qui seront, précisément des races. C'est là la première fonction du racisme, de fragmenter, de faire des césures à l'intérieur de ce continuum biologique auquel s'adresse le bio-pouvoir¹⁰⁶.

Je soutiens qu'on peut contester cette périodisation spécifique sur la base du cas espagnol. Ce sont les particularités de ce qui change avec la naissance du biopouvoir qui demeurent obscures dans la théorie de Foucault. Les arguments concernant les origines de la biopolitique semblent faire face à des limites liées au fait que la problématique biologique chez Foucault est un *dérivé* d'un phénomène moderne différent : le capitalisme et le libéralisme entre autres.

105. M. Foucault, *Il faut défendre...*, op. cit., p. 76.

106. *Ibid.*, p. 227.

Il faut également nuancer la deuxième thèse. Les mécanismes d'isolement social, d'exclusion, d'expulsion, le développement de léproseries, quarantaines et ghettos et même la souveraineté de l'État sur qui doit mourir ou non étaient tous répandus dans l'Europe avant le XIX^e siècle et on peut soutenir que la plupart de ces mécanismes sont antérieurs à l'ère moderne. Leur apparition est antérieure à l'émergence du libéralisme ou du capitalisme, comme le révèlent les travaux de Foucault lui-même en d'autres endroits. Il en résulte qu'il semble encore une fois difficile de saisir la spécificité des politiques de biopouvoir à l'échelle historique. Pendant l'ère moderne, le racisme s'institutionnalisa systématiquement en Allemagne nazie et au sud des États-Unis, entre autres. Il serait difficile de soutenir un argument voulant que les forces sociales qui ont fait la promotion active du racisme dans ces deux États différents étaient entièrement libérales ou capitalistes. Dans les deux cas, les tentatives d'interpréter l'institutionnalisation du racisme en tant qu'exigence fonctionnelle du libéralisme ou du capitalisme sont difficiles à justifier étant donné le rôle important joué par des forces conservatrices, réactionnaires et antilibérales dans sa mise en œuvre. L'analyse sociale des mises en œuvre de ces politiques requiert une analyse sensible aux contradictions qui caractérisent les origines sociales du racisme dans les deux États¹⁰⁷.

J'ai soutenu dans ce texte que l'interprétation des mécanismes et des catégories d'exclusion doit commencer par une reconstruction historique des dynamiques des relations sociales de propriété. Les relations sociales de propriété constituent un point de départ non réductionniste pour théoriser et contextualiser les axes de variation et les grammaires situationnelles d'exclusion. L'analyse des règles de reproduction de classes sociales différentes, de forces sociales et d'institutions hégémoniques en contexte relationnel peut reconstruire les conditions de possibilité de ces grammaires. Pourquoi, comment et dans quelle mesure ces classes, forces sociales et entrepreneurs politico-théologiques instrumentalisent ces stratégies d'exclusion est une question dont la réponse ne peut être qu'empirique. Il n'y a évidemment pas que les relations sociales de propriété capitalistes qui peuvent entraîner de tels mécanismes et de telles stratégies; la compétition dynastique, la régulation des guildes et les dynamiques de compétition pour les offices dans certains États favorisent leurs propres mécanismes et stratégies. Au-delà des relations sociales de propriété, de recherches futures devraient s'attarder davantage à la nature géopolitiquement médiatisée et socialement combinée du développement historique des institutions qui créent, diffusent et reproduisent ces

.....
107. T. T. Allen, *op. cit.*; M. Frye Jacobson, *op. cit.*

catégories. Cela contribuerait à l'approfondissement de notre compréhension de leur réception, dissémination et transformation phénoménologique.

Traduit de l'anglais par Jonathan Martineau